

De la théorie à la pratique

Date : 29 juillet 2017

Au Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine, en matière de logement, il y a quelques différences entre la théorie et la pratique :

- le 29 juin 2017, le Président du Conseil départemental, Jean-Luc Chenut, pris à parti en début de session plénière, tient à rappeler que : "*le Département n'est pas compétent sur les questions soulevées par les locataires et que Neotoa est un établissement public autonome*"
- le 24 juillet 2017, Ludovic Coulombel (conseiller départemental représentant le Conseil départemental au conseil d'administration de Néotoa, et néanmoins - jusqu'au mois dernier - assistant parlementaire de son collègue conseiller départemental délégué à l'habitat, Président du conseil d'administration de Neotoa, et accessoirement député : Marcel Rogemont... ouf), Ludovic Coulombel - dis-je - s'exprime à l'occasion de la "*pose de la première pierre de la résidence du Châtelet porté par Néo Toa, l'organisme HLM du Conseil départemental à Bréal-sous-Montfort. Le Conseil départemental agit au quotidien pour un logement pour tous et sur tout le territoire*"

C'est très simple : bien au-delà des questions d'investissement dans la pierre ou/et de fonctionnement au quotidien, tout bon élu local doit savoir opportunément distinguer les bons moments des mauvais moments. Quitte à se contredire...

Ille & Vilaine
LE DÉPARTEMENT

Nous, vous...
Ille-et-Vilaine.fr

Vous êtes Nos actions Le Département Votre territoire Services Espace citoyen

Accueil > Espace presse > Jean-Luc Chenut, Président du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine, regrette d'avoir dû interrompre la session de l'assemblée départementale ce matin

Jean-Luc Chenut, Président du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine, regrette d'avoir dû interrompre la session de l'assemblée départementale ce matin

26/06/2017

Type: Communiqué de presse

Jean-Luc Chenut, Président du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine, regrette d'avoir dû interrompre la session de l'assemblée départementale ce matin, et ce, pendant les discours d'ouverture. En effet, un groupe de manifestants et de locataires de Villejean, présents en tribune, l'a interrompu pour faire part de leur souhait d'être reçu en septembre prochain par des représentants du Département.

En cause : l'état de leurs logements, tous par Néo Toa qui agit insolitairement. Le Président tient à rappeler qu'il n'a jamais reçu aucune demande de rendez-vous de leur part et regrette vivement cette méthode intrusive de nature à perturber le débat public. Ce procédé est d'autant moins compréhensible que le Département n'est pas compétent sur les questions soulevées par les locataires et que Néo Toa est un établissement public autonome.

Néanmoins, dans un souci de dialogue, une délégation a été reçue par le 1^{er} vice-président, Anne-Françoise Courteille, en marge de la session. Le Département a entendu les revendications de ces habitants et les transmettra à Néo Toa, seul compétent sur le sujet.

Zoom sur :

- Les chantiers des 2 x 2 voies
- Séances Plénières
- Plan collèges 2017 - 2021
- De gestion des contrats départementaux de territoire

Tweets de @illevilaine_35

Service Presse a répondu

vivie Briand @viviabrian

Le PCDD organise l'accueil des #HLM en accompagnement spécifique en fonction de leurs situations individuelles #logement#Proximité

17 juil. 2017

Intéger Voir sur Twitter

Contacts presse

Lucas Aufferl
lucas.aufferl@ille-et-vilaine.fr
02 99 02 35 95

Carmen Toa
carmen.toa@ille-et-vilaine.fr
02 99 02 20 03

Service presse
Mairie du Département
1 avenue de la préfecture CS 24 218
35042 Rennes Cedex

Orange F 23:27 78%

Marcel Rogemont

Ludo Coulembel a ajouté 2 photos — avec Marcel Rogemont et 2 autres personnes.
lundi, à 12:59 · €

Pose de la première pierre de la résidence du Chatelet porté par Néo Toa l'organisme HLM du Conseil départemental à Bréal-sous-Montfort.. Le Conseil départemental agit au quotidien pour un logement pour tous et sur tout le territoire.

2 sons de cloche